Appui pour la rédaction de la Convention partenariale du NPRU des Favignolles

Ville de Romorantin - Lanthenay



Type de mission: Stratégie et montage de projets

Maître d'ouvrage: Ville de Romorantin

- Lanthenay

Coût du projet :

directeur de mission : Jean-

Christophe VIGNE **Année:** 2016 - 2017

Equipe: Perspectives Urbaines et

Sociales

Programme:

Acteurs: Ville de Romorantin Lanthenay, bailleurs Terre de Loire Habitat, Loir et Cher Logement et Immobilière Centre Loire

Consultants mobilisés: Jean-

Christophe Vigné

Montant de la mission: 19600 €

Composantes de la mission:



Montant du projet : 19600 €

Enjeux de la mission

Le quartier des Favignolles, inscrit dans le cadre du Contrat de Ville de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois, est reconnu comme Quartier Politique de la Ville.

En tant que Projet de Rénovation Urbaine d'intérêt Régional, un protocole de préfiguration a été signé le 18 décembre 2015. L'objectif de la Ville de Romorantin est d'aboutir à un projet de Convention partenariale validé pour la fin d'année 2016 pour une Conventior signée dans le courant du premier semestre 2017.

La Ville de Romorantin a fait appel à Perspectives Urbaines et Sociales en tant qu'OPCI pour l'assister dans la rédaction de la Convention partenariale ANRU et la production des annexes (planning, annexe financière...). Perspectives Urbaines et Sociales, fort de sor expérience sur le dispositif ANRU assure donc la collecte auprès des différents partenaires (maîtres d'ouvrage et cofinanceurs) et la consolidation de l'ensemble des données nécessaires à la rédaction des pièces constitutives. Il

Contenu de la mission

- ► Collecte des données techniques et financières auprès des différents partenaires au regard notamment des engagements pris dans le Protocole de Préfiguration.
- Clarification des différents dispositifs de cofinancements (ANRU, Région Centre Val de Loire...)
- Organisation et animation de réunions de travail techniques pour consolider et fiabiliser l'ensemble des éléments.
- ► Fiabilisation du projet de rénovation urbaine au regard des exigences de l'ANRU et des capacités des maitres d'ouvrage
- ► Rédaction et mise en forme de la Convention partenariale et de ses annexes sur la base des modèles type ANRU
- Suivi de la validation de la Convention avant mise en signature



